



LA VILLE DE CHIÈVRES RECRUTE !

Deux Technicien(ne)s de surface (H/F/X)

Votre mission

Le ou la technicien·ne de surface effectue, seul(e) ou en équipe, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des locaux communaux, répartis sur différents sites (écoles, crèches, bâtiments administratifs, etc.).

Vos responsabilités principales :

- Installer et approvisionner son poste de travail ;
- Choisir et doser les produits adaptés aux surfaces ;
- Nettoyer et entretenir les locaux et les surfaces ;
- Nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les équipements et les produits ;
- Protéger les éléments sensibles (appareils électriques, meubles, etc.) ;
- Remplacer les consommables (savon, papier, etc.) ;
- Désinfecter les surfaces et locaux selon les protocoles en vigueur ;
- Réaménager les locaux selon l'agencement initial ;
- Effectuer la maintenance de premier niveau des outils et du matériel ;
- Gérer les stocks de produits et de matériel ;
- Trier et évacuer les déchets selon les consignes environnementales.

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive.

Activités annexes :

- Mettre la table pour le dîner des enfants ;
- Faire la vaisselle.

Profil et aptitudes requises

- Vous faites preuve de ponctualité et respectez les consignes de travail.
- Vous appliquez rigoureusement les normes en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement, conformément aux règles communales.
- Vous travaillez de façon rigoureuse, méthodique et organisée.
- Vous êtes soucieux(se) de la qualité du service rendu et faites preuve de discrétion et de réserve.
- Vous favorisez activement la collaboration au sein de l'équipe, en vous intégrant facilement et en vous adaptant avec aisance à votre environnement professionnel.
- Vous vous exprimez de manière claire et appropriée.
- Vous faites preuve d'ouverture à suivre des formations.
- Vous êtes disponible et capable de faire preuve de flexibilité horaire.

Une expérience et/ou une formation dans le domaine du nettoyage sera considérée comme un atout.

Conditions de recrutement

- Réussir l'examen de recrutement comportant les épreuves suivantes :
 - Épreuve écrite : permettant d'apprécier l'aptitude professionnelle du candidat (50 points)
 - Épreuve orale : entretien permettant de juger de la maturité des candidats et d'apprécier leurs aptitudes (50 points).

Pour être admissible, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points pour chacune des épreuves et au minimum 60% des points au total.

Conditions de travail

 Contrat à durée déterminée de 3 mois avec possibilité de CDI par la suite

Régime de travail : 19 heures par semaine. Les prestations s'effectuent sur une plage horaire comprise entre 7h00 et 19h00, avec possibilité d'horaires coupés.

Entrée en fonction : 1^{er} engagement : Novembre 2026, 2^e engagement : Janvier 2027

Rémunération déterminée sur base de l'échelle barémique liée au diplôme de l'intéressé(e) E2 (avec possibilité de valoriser jusqu'à 6 ans d'ancienneté du secteur privé et l'ensemble de l'ancienneté du secteur public)

Comment postuler ?

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature pour le **13 octobre 2026 16h** au plus tard :

- Soit par lettre recommandée à l'Administration communale de Chièvres - Service GRH - Rue du Grand Vivier 2 à 7950 Chièvres
- Soit par courriel à l'adresse mail suivante : grh@chievres.be, avec la référence TS/2026

Les candidatures doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une copie du diplôme éventuel ;
- Une copie recto/verso de la carte d'identité ;
- Un extrait récent du casier judiciaire (délivré moins de 3mois avant la date limite de réception des candidatures) – modèle 595.

Toute candidature incomplète à la date de clôture de l'appel ou transmise hors délai sera considérée comme irrecevable. Les candidatures ne répondant pas aux conditions seront rejetées.

Besoin d'informations complémentaires ?

Toutes précisions complémentaires peuvent être sollicitées auprès du service GRH de la Ville de Chièvres, Rue du Grand Vivier 2, 7950 Chièvres, par courriel grh@chievres.be ou par téléphone 068/656 817.

Règlement Général de Protection des Données

Conformément au Règlement Général de Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), à la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, ainsi qu'à leurs modifications ultérieures, tout candidat est informé que les données personnelles demandées par l'Administration Communale de Chièvres sont exclusivement traitées dans le cadre de la procédure de recrutement et de sa gestion.